

REJOIGNEZ-NOUS !

La Fondation Gouault-Wendling vous remercie d'avance pour votre soutien et votre générosité, et espère pouvoir vous compter parmi ses membres et amis.

« J'étais allé mendiant de porte en porte sur le chemin du village lorsque ton chariot d'or apparut au loin pareil à un rêve splendide et j'admiraï quel était ce Roi de tous les rois. Le chariot s'arrêta là où je me tenais. Ton regard tomba sur moi et tu descendis avec un sourire. Je sentis que la chance de ma vie était enfin venue. Soudain, alors, tu tendis la main droite et dis : « Qu'as-tu à me donner ? » Ab ! quel jeu royal était-ce là de tendre la main au mendiant pour mendier ? J'étais confus et demeurai perplexe. Enfin, de ma besace, je tirai lentement un tout petit grain de blé et te le donnai. Mais combien fût grande ma surprise lorsque, à la fin du jour, vidant à terre mon sac, je trouvai un tout petit grain d'or parmi le tas de pauvres grains. Je pleurai amèrement alors et pensai : « que n'ais-je eu le cœur de te donner mon tout ! »

Rabindranah Tagore

Remplissez le bulletin ci-dessous avant de l'insérer dans une enveloppe avec votre chèque libellé à l'ordre de la Fondation Gouault-Wendling. Envoyez votre courrier à : Fondation Gouault-Wendling, 103, avenue Henri-Martin 75116 Paris. Vous recevrez un reçu fiscal par retour de courrier.

Je fais un don de : _____ euros

M^{me} M^{me} M. Entreprise

Nom _____ Prénom _____

Entreprise _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

E-mail _____

Tél _____

Un don de 150 € permet de guérir définitivement de la cataracte 10 enfants ou adultes menacés de cécité, ou de financer 3 séances d'ergothérapie en petits groupes aidant les enfants dyspraxiques à surmonter leurs difficultés par l'informatique. Après réduction fiscale 66 % dans le cadre de l'imédi sur le revenu et 75 % dans le cadre de l'ISF, cela ne vous coûtera en réalité que 50 € ou 37,50 €. Merci d'avance pour votre générosité.

Une Fondation reconnue d'utilité publique

Jeannine et Jacques Gouault-Wendling ont souhaité léguer une grande partie de leurs biens dans un cadre juridique sûr et reconnu. Leur choix s'est porté sur la forme juridique d'une Fondation reconnue d'utilité publique autorisée par décret du 30 avril 2008, pris en Conseil d'Etat et signé par le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur. Par rapport à une simple association relevant de la loi de 1901, une Fondation présente une sécurité renforcée pour le donateur et des avantages certains : surveillance constante des décisions et de la gestion des fonds de la Fondation par la présence d'un représentant du ministère de l'Intérieur au sein de son conseil d'administration ; déductibilité fiscale des dons, sans risque de requalification de l'administration qui se réserve, pour les simples associations, un droit de contrôle et de refus. Les dispositions récentes sur l'ISF permettant un abatement de 75 % (dans la limite de 50 000 €) sont réservées aux seules fondations reconnues d'utilité publique.

Un objectif clair et précis

La Fondation Gouault-Wendling veut aider et assister de façon désintéressée les blessés et les handicapés de la vie, en priorité les moins reconnus et les plus démunis. Cette solidarité s'exprime à travers une attention particulière portée aux handicapés de tous âges, par suite d'un handicap physique, mental ou d'un handicap résultant d'une situation de pauvreté, d'exclusion, de rejet ou de discrimination. Les ressources de la Fondation proviennent des premiers apports des fondateurs (1 MEI) et des dons des bienfaiteurs.

Un mode de gouvernance rigoureux

Tous les projets de dons sont examinés par un conseil d'administration composé de douze membres bénévoles, venant d'horizons différents autour des fondateurs selon les critères suivants : cohérence avec les objectifs de la Fondation, soutien à des causes souvent méconnues, aide ponctuelle sur un nombre limité d'actions significatives pour éviter une dispersion de moyens, engagement financier graduel et flexible pour bénéficier rapidement du retour d'expérience, caractère apolitique, dans le respect des valeurs chrétiennes sans exclusivité confessionnelle.

Fondation
Gouault-Wendling
103, avenue Henri-Martin
75116 Paris

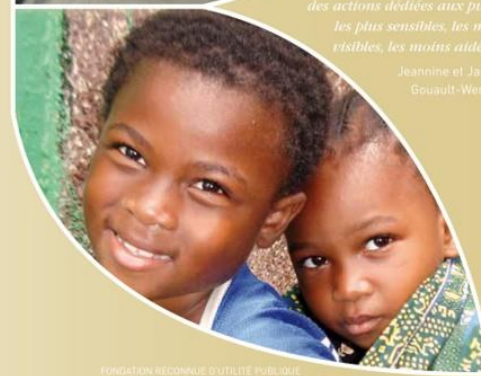


FONDATION GOUAULT-WENDLING



« En participant au rayonnement des valeurs chrétiennes, la Fondation veut soutenir des actions dédiées aux publics les plus sensibles, les moins visibles, les moins aidés... »

Jeannine et Jacques
Gouault-Wendling



FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Un autre regard



Vous recevrez à la mesure de ce que vous donnerez...

« Donnez et vous recevrez. Une mesure bien pleine, tassée, secouée, débordante, qui sera versée dans votre tablier. Car la mesure dont vous vous servez pour les autres, servira aussi pour vous. » (Luce 6,38)

CATARACTE



GUÉRIR LES ENFANTS ET LES ADULTES MENACÉS DE CÉCITÉ

Aux côtés de l'Organisation pour la prévention de la cécité (OPC), la Fondation Gouault-Wendling apporte soutien financier et aide à la formation pour lutter contre la cataracte au Mali.



L'opération financée par la Fondation Gouault-Wendling est située à Kayes (Mali), ville de 80 000 habitants sur le fleuve Sénégal à l'ouest du pays. Elle permet :

- le financement de kits opératoires pour la cataracte (matériel anesthésique et chirurgical, implants, collyres post-opératoires).

Prix d'un kit opératoire : 15 €

- l'attribution d'une bourse à un élève stagiaire chirurgien. Le seul chirurgien malien actuellement sur place à Kayes opère en moyenne près de 1 000 cataractes par an. Une performance malgré tout largement insuffisante au regard des 12 000 nouveaux cas de cataracte recensés au Mali chaque année.

Formation : 200 € par mois

En 2008 la Fondation Gouault-Wendling a consacré un budget de 12 000 € à cette opération, montant de nouveau alloué en 2009. Ce soutien financier permet de financer chaque année 640 kits opératoires et l'octroi d'une bourse à un élève stagiaire chirurgien. L'exécution de l'opération a été confiée à l'Organisation pour la prévention de la cécité. Le docteur Brigitte Brisset, ophtalmologiste et membre de l'association des amis de la Fondation Gouault-Wendling, assure la direction et le suivi de cette importante opération au nom de la Fondation.

L'Organisation pour la prévention de la cécité, reconnue d'utilité publique, est présidée par le professeur Yves Poulliquen, de l'Académie française, et président d'honneur de la Fondation Gouault-Wendling. Créée il y a trente ans, l'OPC contribue à la diminution du nombre d'aveugles et de malvoyants dans le monde et notamment en Afrique où de nombreux malades ne reçoivent pas les soins nécessaires. Elle oeuvre notamment à :

- l'apport de soins ophtalmologiques sur place ou dans des centres spécialisés équipés,
- la formation des acteurs médicaux impliqués dans ces missions par l'octroi de bourses à des élèves stagiaires chirurgiens.

DYSPRAXIE

Lutter contre la dyspraxie en soutenant l'association



La Fondation Gouault-Wendling aide les enfants dyspraxiques en soutenant une jeune association, née en 2003, Dyspraxie Mais Fantastique (DMF).

Dynamique et animée par des bénévoles en contact personnel avec ce handicap, cette association œuvre à déceler et à faire reconnaître ce handicap, puis à le prendre en charge, à partir de l'école, pour les enfants concernés.

La dyspraxie est un handicap grave et méconnu qui touche plus de 250 000 enfants en France (soit un enfant par classe de primaire en moyenne !). D'intelligence normale, ces enfants présentent des troubles d'apprentissage liés à des difficultés de planification des gestes et d'organisation dans l'espace, qui perdurent durant toute leur existence.

La Fondation Gouault-Wendling s'est engagée dans deux projets à hauteur de 24 000 € pour la première année

- Action pilote dans le Maine-et-Loire pour le soutien pédagogique des enfants/élèves dyspraxiques, à travers un atelier permettant la maîtrise de l'outil informatique, afin de résoudre leurs problèmes d'écriture et d'accès aux documents.
- Cette action leur permettra d'améliorer considérablement leur accès aux apprentissages et à l'exercice de leur "métier élève". Cette opération pourra

être étendue à d'autres départements en fonction de l'importance des dons.

- Aide dans le domaine de l'insertion professionnelle. Après avoir obtenu des premiers résultats en accompagnant de jeunes adultes dyspraxiques jusqu'à une insertion professionnelle capitale pour leur avenir, y compris familial, l'association DMF, soutenue financièrement par la Fondation, crée une équipe d'accompagnement des personnes dyspraxiques vers l'emploi.

Les missions de l'équipe d'encadrement

- permettre l'entrée en contact avec des personnes dyspraxiques en recherche d'emploi ou en difficulté dans leur emploi actuel ;
- favoriser les liens pérennes avec les entreprises pour faire connaître les personnes dyspraxiques, leur handicap et leurs conditions d'employabilité.
- renforcer l'accompagnement, préparer les entretiens, optimiser les CV et les lettres de motivation.

Les conséquences de la dyspraxie dans la vie quotidienne

- Les enfants sont pathologiquement maladroits, tombent, se cognent, bousculent les autres et laissent échapper des objets.
- Ils rencontrent de grandes difficultés à s'habiller seul, à écrire, à manger proprement, à se repérer dans le temps et dans l'espace.
- Souvent porteurs de troubles visuo-spatiaux, ils ont beaucoup de mal dans leurs activités de lecture, de rangement et d'organisation des objets.
- Rares sont les enfants dyspraxiques qui parviennent à coordonner suffisamment bien leurs jambes et leurs bras pour apprendre à nager ou à pédaler sur une bicyclette dans les âges standard. Il leur est difficile d'attraper et de lancer un ballon, de faire des jeux de construction, des puzzles... En classe, ils sont souvent l'objet de moqueries.

« Imagine que tu doives écrire à la main, avec des gants de boxe et un stylo qui vibre ! »

Timothée, 12 ans, collégien dyspraxique



Un enfant dyspraxique est intelligent, curieux et souvent beau parleur. Il apprend avec plaisir et efficacité.

Au départ, une démarche personnelle : transmettre nos biens aux plus défavorisés.

En avril 2008, naît la Fondation Gouault-Wendling, reconnue d'utilité publique. Aujourd'hui une belle et grande aventure, à laquelle nous vous proposons de participer !

Un objectif simple : soutenir des œuvres en participant à des actions tournées vers le handicap.

Des engagements concrets :

- la lutte contre la cataracte en Afrique, aux côtés de l'Organisation de la Prévention pour la Cécité (OPC),
- l'aide aux enfants atteints de dyspraxie - anomalies de la planification et de l'automatisation des gestes volontaires -, aux côtés de l'Association Dyspraxique Mais Fantastique (DMF).

Une organisation rigoureuse : des projets sélectionnés par un Comité exigeant, des frais de fonctionnement minimes, une surveillance réglementaire, des comptes-rendus réguliers.

D'avance merci de votre engagement à nos côtés et de votre générosité.

Jeannine et Jacques Gouault-Wendling